7/04/2023



ID: 039-243900560-20230413-DCC2023\_04\_070-AU

### REPUBLIQUE FRANCAISE



## DEPARTEMENT DU JURA

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

7 avril 2023

et qu'elle a été faite le

7 avril 2023

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents: 32

Absents suppléés: 1

Absents excusés: 15

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

> Délibération n° DCC2023\_04\_070

### Objet:

Tarifs extrascolaires spécifiques séjours et sorties avec prestataire (enfants + jeunes)

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD

## 1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

### **EXTRAIT**

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire Séance du Jeudi 13 avril 2023

Conseillers communautaires en exercice: 48

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes de Dampierre après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSENET.

Présents: Brans: M. Michael PERES Dammartin Marpain: M. Antony BOURCET Dampierre: Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie HONORIO, Evans: M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans: Mme Marie-Anne LONGY, M. Sébastien HENGY, Mme Sophie NIALON La Bretenière: Mme Isabelle GUILLOT Louvatange: M. Gérome FASSENET Montmirev-la-Ville: M. Eric PERTUS Montmireyle-Château: M. Martin DAUNE Mutigney: M. Eric DRUOT Offlanges: M. Jean-Claude THABARD Orchamps: M. Régis CHOPIN, M. Olivier DEMANDRE, Mme Lucette NAEGELLEN Ougney: M. Cédric IVANES Pagney: M. Michel GANET Plumont: M. Christophe PERRET Ranchot: Mme Séverine DEVILLE, M. Gérard ROBERT Rans: M. Jean-Louis MORLIER Rouffange: Mme Aurore PLANCON Salans: M. Yves COINCENOT Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS Thervay: M. Stéphane ECARNOT Vitreux: M. Alain GOMOT

Suppléés: Etrepigney: M. Frédéric SIGNORI

Absents excusés: Courtefontaine: M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre: M. Anthony FALCONNET, Mme Valérie BENDERITTER Fraisans: M. Hubert BACOT, M. Dominique JOLY Gendrey: Mme Lydia LUTHRINGER La Barre: M. Philippe GIMBERT Monteplain: M. Luc BEJEAN Romain: Mme Aurélie CHANCENOTTE Orchamps: M. Nicolas JOLY, Mme Barbara PANOUILLOT Our: M. Segundo ALFONSO Rans: M. Raphaël TEMPESTA Salans: M. Philippe SMAGGHE Serre les Moulières: M. Claude TERON

Secrétaire de séance : M. Olivier DEMANDRE

### Procurations de vote:

Mandants: M. Hubert BACOT (FRAISANS), M. Dominique JOLY (FRAISANS), M. Nicolas JOLY (ORCHAMPS), M. Segundo ALFONSO (OUR), M. Raphaël TAMPESTA (RANS), M. Philippe SMAGGHE (SALANS)

Mandataires: Mme Sophie NIALON (FRAISANS), Mme Marie-Anne LONGY (FRAISANS), M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS), M. Sébastien HENGY (FRAISANS), M. Jean-Louis MORLIER (RANS), M. Yves COINCENOT (SALANS).

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h12 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.



ID: 039-243900560-20230413-DCC2023\_04\_070-AU

# TARIFS EXTRASCOLAIRES SPECIFIQUES SEJOURS ET SURTIES AVEC

Par délibération n° DCC2015\_05\_056 en date du 28 mai 2015 adoptant et fixant les tarifs « extrascolaires » pour les enfants ;

Par délibération n° DCC2017\_11\_150 en date du 8 novembre 2017 validant la majoration du tarif en fonction des séjours et des sorties avec prestataire ;

Par délibération n° DCC2022\_12\_206 en date du 20 décembre 2022 adoptant et fixant les tarifs « Secteur Jeunes » ;

Au vue de la conjoncture actuelle, il convient de revoir les différents tarifs.

Les propositions sont les suivantes :

### TARIFS SORTIES AVEC PRESTATAIRE (JEUNES)

TRANCHES REVENUS	à	à	à	à	à	à	3 501.00 € à 4 000.00 €	à	Plus de 4 500.00 €
Tarif horaire	0.80	0.86	1.00	1.03	1.27	1.33	1.46	1.50	1.53

<u>Coût de la journée avec sortie</u> = (Tarif horaires x nombre heures réalisées dans la journée) + **35%** (du prestataire + transport).

### **TARIFS SEJOURS (JEUNES)**

TRANCHES REVENUS	501.00 €	1 001.00 €	1 501.00 €	2 001.00 €	2 501.00 €	3 001.00 €	3 501.00 €	4 001.00 €	
	à 1 000.00 €	à 1 500.00 €	à 2 000.00 €	à 2 500.00 €	à 3 000.00 €	à 3 500.00 €	à 4 000.00 €		Plus de 4 500.00 €
10 heures	7.98	8.64	10.01	10.34	12.65	13.31	14.63	15.02	15.29
1 semaine	39.88	43.18	50.05	51.70	63.25	66.55	73.15	75.08	76.45

### TARIFS SORTIES AVEC PRESTATAIRE (ENFANTS)

Taux d'effort 2023
0.06%
0.05%
0.04%

Tarif horaire de l'enfant = Revenus mensuels N-1 x Taux d'effort

(Tarif horaire x nombre heures présence sur la journée) + 35% coût de la sortie (transport + coût prestataire)



ID : 039-243900560-20230413-DCC2023\_04\_070-AU

### **TARIFS SEIOURS (ENFANTS)**

Tarif horaire de l'enfant = Revenus mensuels N-1 x Taux d'effort

(Tarif horaire x 10h x nombre de jours du séjour) + 35% du coût du séjour (hébergement + transports ou carburant + activités spécifiques + vie quotidienne)

### A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- adopte et fixe les tarifs sorties avec prestataire pour les jeunes ci-dessus ;
- adopte et fixe les tarifs séjours avec prestataire pour les jeunes ci-dessus :
- adopte et fixe les tarifs sorties avec prestataire pour les enfants ci-dessus ;
- adopte et fixe les tarifs séjours avec prestataire pour les enfants ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier et à engager toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.

Pour extrait conforme, Le Président, Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 39 Contre: 0 Abstention: 0

